

Articles pour le Bulletin. — Sur l'avis conforme des trois rapporteurs, MM. St. Bormans, Dr J. Alexandre et Jos. Demarteau, l'assemblée vote l'insertion au *Bulletin* du travail de M. J. Pety de Thozée, intitulée: *Le poète liégeois Henri de Walef (1661—1734)*.

Communication de M. l'abbé J. Coenen:

LES DEUX SORTIES DES LIÉGEOIS CONTRE L'ARMÉE DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE, PRÈS DE LA PORTE SAINT-LÉONARD.

M. le Président remercie vivement M. l'abbé Coenen de son intéressante communication (Applaudissements).

Présentation d'un candidat pour une place de membre effectif. M. G. Kleyer, bourgmestre de la ville de Liège, est présenté comme membre effectif.

Présentation et nomination de membres correspondants. — MM. Julien Delaite, Dr G. Jorissenne et F. Magnette sont présentés comme membres correspondants et élus à l'unanimité.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. F. Du Bois, G. Lajot, E. Jamar, H. Polain, A. Laloux-Lelièvre, F. Fabri, G. d'Artet, Dr L. Weekers, E. Moreau, F. Loiselet et J. Hautvast, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente un fer de lance provenant de Limet.

M. M. De Puydt annonce le dépôt par M. l'abbé V. Demarteau, du mobilier d'une tombe belgo-romaine à inhumation découverte à Celles et fait don d'une série d'antiquités romaines et franques trouvées à Tongres, Ombret, etc. — Des remerciements leur sont votés.

M. de Buggenoms est délégué au Congrès que la Société française d'archéologie organise à Avignon.

M. St. Bormans est désigné pour représenter l'Institut au sein de la Commission liégeoise pour l'étude des petites archives.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

XXXII. — CHANDELIERS ZOOMORPHIQUES (Moyen Age).

1. Musée de l'Institut archéologique liégeois; 2. Collection de M. J. Brassinne.

EN terminant une précédente étude (1), nous faisons observer combien, d'une manière générale, il est difficile de dater avec quelque précision, les chandeliers zoomorphiques que le moyen âge nous a laissés.

(1) Voy. ci-dessus, pp. 15 et 16.

Cette observation, nous pourrions la répéter à propos des deux chandeliers de ce type que nous allons décrire.

Le premier est en laiton et a le mérite de nous être parvenu intact. Il a été trouvé, en 1890, dans le lit du Hoyoux à Huy et fait, depuis, partie du Musée de l'Institut archéologique liégeois (1). Il figure une sorte de chimère. La tête est celle d'un homme; le nez est très saillant et très large; les



yeux font saillie; les arcades sourcilières sont figurées par deux traits profonds; les oreilles, énormes, se présentent perpendiculairement à la tête. Quelques traits indiquent les cheveux, séparés par une ligne au milieu de la tête. Le cou, emprunté aussi au corps humain, relie cette tête bizarre à un

(1) M. De Puydt l'a signalé en note dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIII (1892), p. 421.

buste supporté par deux pattes projetées de côté, tandis que par derrière, le corps se profile en diminuant et se termine par la queue formant le troisième support de l'objet. Cette queue a une terminaison qui rappelle celle de la queue des poissons et est, en outre, pourvue de deux protubérances aiguës.

Le corps de la chimère est percé d'un trou dans lequel est engagée la partie inférieure d'une tige du même métal que le corps, terminée en pointe à la partie supérieure et sur laquelle se fixait la chandelle en cire. La partie de cette tige qui traverse le corps est amincie et aplatie sous le ventre de l'animal, de façon à avoir quelque jeu, mais sans toutefois pouvoir être enlevée. A peu près au tiers de sa hauteur, cette tige est munie « d'un plateau rectangulaire, dont les extrémités sont très relevées (1) ».



Il faut noter que les pattes de la chimère ont été fondues à part, puis rattachées au corps.

(1) Cfr J. DESTREE, *La dinanderie sur les bords de la Meuse. Notes et documents dans Congrès de Dinant : Compte-rendu*, t. II, Namur, 1904, pp. 790—791, qui décrit et reproduit un chandelier en forme de cerf présentant une disposition analogue.

L'objet mesure environ 0 m. 13 de longueur et sa hauteur totale est de 0 m. 16.

Le second chandelier reproduit dans cette notice figure un cerf bramant. La tête est fort sommairement modelée et le corps aplati. L'original, en laiton, était creux et le dos était percé d'un trou dans lequel le porte-lumière était jadis fixé. Cet objet avait été acquis à Maestricht par un marchand de notre ville qui le céda à l'un de ses confrères, après en avoir exécuté fort habilement un moulage dont il existe de nombreux exemplaires en laiton. C'est sur un de ces moulages d'ailleurs très adroitement patiné, que notre cliché a été pris (1). La destinée actuelle de l'original ne nous est pas connue.

Joseph BRASSINNE.

LE CARILLON DE SAINT-BARTHÉLEMY en 1787.

Comme on le sait, le carillon actuel de l'église Saint-Barthélemy appartenait, avant la Révolution, à l'abbaye du Val-Saint-Lambert; mais on ignore généralement que déjà, au XVIII^e siècle, l'ancienne collégiale possédait un jeu de cloches qui fut complété, en 1787, au moyen de vingt-trois cloches formant le carillon de l'abbaye de Saint-Gilles, sécularisée en 1786 (2).

Dès cette époque et même antérieurement, l'église Saint-Barthélemy avait un carillonneur en titre: Henri Berlo dit Sacré, qui se faisait entendre tous les dimanches et jours de fête.

En 1796, Saint-Barthélemy fut, par ordre du gouvernement de la République, dépouillé de ses cloches qui furent, soit fondues à la Monnaie, soit distribuées lors du rétablissement du culte en 1801, au hasard, à des églises qui n'en avaient pas.

C'est pour les remplacer que le préfet du Département de

(1) Ce moulage mesure 0 m. 11 de long et 0 m. 104 de haut.

(2) L'abbaye de Saint-Gilles fut sécularisée par le pape Pie VI, le 27 juin 1786 et réunie à l'église Saint-Jacques, ancienne abbaye qui venait également d'être sécularisée (Th. GOBERT, *Les Rues de Liège*, t. 1, p. 93). Cependant, dès le 16 février 1786, des lettres de Joseph II confirmèrent la sécularisation de l'abbaye de Saint-Gilles (*Bulletin bibliographique de la Société d'Art et d'Histoire*, t. 1, p. 44).